



Vœux de la municipalité : La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire aura lieu **le samedi 5 janvier à 17 h**

En la salle Oudin-Bretheau / Les charmillles



Occasion sympathique d'échanger avec le Maire, les adjoints et les Conseillers municipaux et de partager une excellente galette des rois.

Réception des nouveaux ménarsois

Les habitants de Ménars qui sont arrivés en 2012 seront reçus par le Conseil municipal le

Samedi 5 janvier à 16 h

en la salle du Conseil

(1er étage de la mairie)



Permanence de Maurice LEROY,
député de Loir et Cher.

Monsieur Maurice LEROY recevra les habitants de Ménars qui veulent s'entretenir avec lui

Jeudi 20 décembre à 16 h

À la mairie.

Civisme et propreté :

Merci aux chiens de bien vouloir dresser leur maître indélicat à les envoyer faire leur crotte en dehors des trottoirs et des ruelles. Merci les toutous !!!



Conseil municipal : la prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le

Lundi 3 décembre 2012 à 19 h.

Echos du Conseil municipal du 5 novembre :

- ◆ Un complément de travaux pour la construction de la future boucherie est nécessité par l'état de la charpente : un avenant de 26 679 € est approuvé.
- ◆ Un avancement de grade de l'adjoint administratif territorial est proposé et accepté.
- ◆ Des travaux en régie (effectués par le personnel communal) sont inscrits en dépenses d'investissement.
- ◆ Une réunion publique de consultation de la population à propos de la future ZAC des Coutures est organisée le 22 novembre à l'issue d'une exposition du 6 au 22 novembre.
- ◆ Une étude sur une restructuration de la Mairie est confiée au CAUE de Blois.

Etat civil :

Décès : Mlle Katy APPAOU, le 20 novembre

S **crétariat de mairie :** il est ouvert
Les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

**Le secrétariat sera fermé
du 22 au 27 décembre**

Révision des listes électorales :

La révision annuelle des listes électorales a lieu en mairie jusqu' au 31 décembre 2012. Les personnes qui souhaitent s'inscrire devront se munir d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...).



A vos plumes ! La fin de l'année arrive et avec elle l'édition annuelle des ECHOS DE MENARS (29ème édition). Chacun peut y proposer son article, ses photos ou ses dessins, ses poèmes ou ses recettes, son histoire ou une page d'histoire... Ses colonnes vous sont ouvertes : à vos plumes!



Adressez vos productions à la Mairie.

Recrudescence des cambriolages : depuis quelques semaines, notre région est fortement impactée par des cambriolages, notamment dans les communes situées entre la RD2152 et l'autoroute A10. Les faits se déroulent généralement dans l'après midi voir en début de soirée. Les victimes constatent les faits à leur retour du travail. Le vol porte essentiellement sur des bijoux et du numéraire. Soyons vigilants, affichons (ou simulons) notre présence au domicile et contactons la gendarmerie (17) en cas de véhicules ou personnes suspects aperçus sur le secteur.

La communauté de brigades de MER vous conseille :

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

- A partir du changement d'heure, votre domicile est particulièrement vulnérable entre 18h00 et 22h00.
- NON ÉCLAIRÉ, IL RÉVÈLE FACILEMENT VOTRE ABSENCE.
- A cette période, il est constaté une recrudescence de cambriolages alors qu'un simple programmeur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence DISSUASIVE.

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA GENDARMERIE : COMPOSEZ LE 17

Noël à l'école Victor Hugo :

Les élèves de l'école Victor Hugo et l'équipe enseignante sont heureux de vous présenter leur conte musical de Noël

« **Nature malmenée , préparatifs de Noël chahutés** »

Mardi 18 décembre à 19 h, salle des charmilles

Occasion également de réunir les familles et les amis de l'école autour du marché de Noël des élèves. Un verre de l'amitié clôturera la soirée. On dit même qu'un invité surprise pourrait venir applaudir les élèves, mais....chut! C'est une surprise !

Communiqué :

Monsieur et Madame Raphael APPA00 et leurs enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de soutien, les envois de fleurs lors des obsèques de Katy, remercient très chaleureusement les voisins, commerçants et habitants de Ménars

www.menars.fr

ATELIER DESSIN / PEINTURE

Le lundi à 18H30 avec Suzanne ALBERT

Contactez Andrée LAVAL au 02.54.46.87.95

Cotisation annuelle 210 €

L'atelier du fil : le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
à la salle des Charmilles.

Renseignements auprès de Edith (Tel : 0254468276)

Atelier «Gym-détente»

le mercredi à 19 h 30

(Renseignements : Elisabeth 02.54.46.83.49)

Journée libre à Paris : Le Comité des fêtes de La Chaussée St Victor vous propose une journée libre à Paris les **dimanche 9 et 16 décembre**.



Départ à 7 h devant la Mairie de La Chaussée - Retour vers 22 h au même endroit. Inscription à la Mairie de La Chaussée à partir du 10 octobre. Coût : 17 € / personne.

Oenologie :

Prochaine soirée le **vendredi 2012** de 19h00 à 22h00, toujours à la Salle de la Bibliothèque au 11 avenue Guillaume Charron.

A l'ordre du jour : la dégustation des vins médaillés d'or au Concours Départemental des Vins du Loir-et-Cher 2012, sous l'égide de notre maître Jean-Jacques, et toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Réservez dès maintenant (15 € par personne) auprès de Philippe Trioreau

mobile 06 77 04 37 87, mail ptrioreau@wanadoo

Offices religieux :

Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou chaque dimanche à 10 h 30.

Veillée de Noël à Villebarou le 24 décembre à 21 h.



www.menars.fr

L'Amicale ménarsoise vous invite

AU CLUB DE JEUX

Mardi 4 décembre à 14 h 30

A L'APRES-MIDI RECREATIF

Mardi 18 décembre à 14 h 30



REPAS DE NOEL

Dimanche 16 décembre à 12 h 30

Adhérents : 10 €

Invités : 30 €

Renseignements et inscriptions :

Mme Anny MOYER avant le 4 décembre



Art floral : mardi 18 décembre à 20h

Salle des charmilles

Venez réaliser vos décorations pour vos tables de fêtes. Madame Wilbert, (fleuriste à La Chaussée St Victor) apportera l'ensemble des fournitures : supports, végétaux, éléments de décoration. Participation : 20 €.

Renseignements et inscription :

Mme WILBERT

Tel : 02 54 74 17 14



Les urgences médicales :

PHARMACIES

Appeler le 3237

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le 15

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le 02 54 78 17 26

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le 02 41 48 21 21

L a corneille noire : Elle fait partie de la famille des corvidés. C'est un oiseau entièrement noir. Sa taille est de 47 cm avec une envergure inférieure à 1 m. Elle peut vivre 20 ans.

La corneille noire aime la campagne découverte avec des bosquets d'arbres dispersés, pas trop denses. C'est une espèce sédentaire et très territoriale. Au début de l'été, les corneilles noires ont l'habitude de se réunir au crépuscule en bandes qui occupent le même dortoir. Son vol est assez lent, avec des battements d'ailes normaux. Elle ne plane presque jamais ni ne s'élève, se contentant de rester à basse altitude. Parfois, elle s'attaque à un rapace pour l'éloigner.

Le nid est construit par les deux parents. C'est un nid volumineux fait de branches et aussi d'herbes, feuilles sèches, laine, poils, papiers, chiffons. La ponte a lieu d'avril à mai. La femelle dépose 3 à 5 œufs. L'incubation dure 19 jours environ assurée par la femelle seule. Les petits sont nourris par les deux parents. Les couples sont unis pour la vie.

Leur régime alimentaire est très varié incluant des charognes. Elle peut piller les nids des autres oiseaux. Elle cause des dégâts : consommation de graines, de jeunes plants, prédation dans les élevages. Elle fait partie des nuisibles dans tout le Loir et Cher.

EXPRESSION FRANCAISE : Bayer aux corneilles. Cela signifie : perdre son temps en regardant en l'air niaisement, rêvasser !



Réponse de l'énigme précédente : Vous devenez le 2ème, bien - sur !!

Enigme : Un homme se promène dans les montagnes et croise deux bergers qui s'apprêtent à manger. Il leur demande s'il peut partager leur repas. Les bergers acceptent. Le premier berger a 7 fromages, et le deuxième en a 5. Ils s'installent tous les trois et mangent chacun quatre fromages. Pour les dédommager, le promeneur leur donne 12 euros. Le premier prend 7 euros et le deuxième prend 5 euros. Le partage est-il équitable?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement : 1/ Rigidités articulaires 2/ Spécialités de St Claude 3/ Cité bourguignonne - Arrivés - l' « X » romain 4/ Dieu romain protecteur de la maison - Esprit - Démonstratif 5/ Pronom - Tête d'épingle - Déchets organiques 6/ Pièce de charrue - Lentille - Maladies sexuelles 7/ Ceinture de kimono - Ports de tête 8/ Forte tête - Chenal entre étang et mer - Conifère 9/ Plante textile - Dieu soleil - Cale 10/ Boisson britannique - Décret royal - Liaison 11/ Nez(familier) - crochet

MOTS
CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	T	R	O	C		D	U		A	V	E
2	A	I		I	R	I	S	H		A	
3		D	U	R		N		U	R	N	E
4	P	E		R	E	G	N	E		I	
5	A		T	H		H	U		R	A	P
6	T	O	P	O	N	Y	M	I	E		I
7	E	R		S	O		E	S	T	O	C
8		A	V	E	R	E	R		I		A
9	P	L	I		O		A	E	R	E	R
10	I		O	R	I	E	L		E		D
11	C	A	L		T		E	C	R	U	S

Verticalement : A/ Dégradante B/ Pas propre C/ Lettre grecque - Organe male de la fleur D/ Venue E/ Dépôt en fond de liquide - Instruments de coiffe F/ La sienne - Article de couture G/ Tête de Spirou - Sorte de jacinthe H/ Fleuve allemand - Coton fin et soyeux I/ Voile - Touché J/ Disproportionnées K/ Coutumes - Orient - Celle du travail est le 1er mai